

• Vendredi 8 et samedi 9 octobre : Rdv à 17h45 30 place de la Nation 12<sup>e</sup> pour prendre une navette  
SHAKE THE DEVIL  
d'Alban Richard

• Du 14 au 16 octobre, jeudi, vendredi et samedi à 20h30

Représentation exceptionnelle de  
ENTRE LES RAYURES DU ZÈBRE  
Chorégraphie Gilles Verièpe

• Vendredi 22 octobre  
MÉMOIRE # 3

Projection de ce film réalisé par lors de rencontres en maison de retraite, Conception du projet Philippe Ménard

**Theatre**

Du 26 au 30 octobre du mardi au samedi à 20h  
LES GUEULES D'AUTOMNE  
Cie des Chiens intempestifs

En octobre 2009 s'est tenu au Théâtre de Ménilmontant le festival « Les nuits des cinq » réunissant 52 artistes ; il devient cette année le festival « Les gueules d'automne » et sera présenté à L'étoile du nord ainsi qu'au Lavoisier Moderne Parisien. 5 soirées, de 4 à 6 spectacles différents chaque soir, d'une durée de 5 à 60 mn, du théâtre, des courts-métrages, des photos, de la danse, donc tout un programme !

**Théâtre ouvert**

4bis, cité Véron : M<sup>o</sup> Place de Clichy  
Tél. : 01 42 55 55 50 - Site web: theatre-ouvert.net  
• TP : 20 € - TR 13 € - T jeune : 10 € - étudiants, scolaires : 8 €

• Jusqu'au **23 octobre** du mercredi au samedi à 20h, le mardi à 19h, matinée le samedi à 16h  
LE MARDI À MONOPRIX (voir n<sup>o</sup> précédent)

d'Emmanuel Darley  
mise en scène Michel Didym avec Jean-Claude Dreyfus et Philippe Thibault (musique).

Jean-Claude Dreyfus à lui seul vaut le détour.  
**Carte blanche à Emmanuel Darley**  
Deux textes d'E. Darley mis en voix pendant la période de reprise de sa pièce Le Mardi à Monoprix :  
• Lundi 4 octobre à 19h

UNE OMBRE

d'Emmanuel Darley par et avec Michel Didym  
Un homme, dans une rue, immobile, le poids d'un immeuble contre son dos, le poids d'un trop lourd secret sur les épaules. (entrée libre sur réservation)  
Lundi 11 octobre à 19h

POLYPTYQUE

EP mise en voix dirigée par l'auteur avec Maïenne Barthès, Sophie-Aude Picon, Olivier Martinaud, Joachim Salinger et Patrick Sueur.

**Théâtre du Picolo**

58, rue Jules Vallès - St-Ouen (dans les puces).  
Tél : 01 48 44 45 28

EN ATTENDANT TARTUFFE

Vous aimez lire Le Petit Ney ! Vos amis vous en ont parlé ! Vos voisins le lisent déjà !

Abonnez-vous et/ou adhérez à l'association Le Petit Ney

Adhésion + Abonnement (Adhésion multiple) :

n Individuel - 18 € n Couple - 25 € n Familiale - 30 € n Association - 35 € n Membres bienfaiteurs à partir de 40 €

Adhésion Simple : n Individuel - 15 € n Couple - 22 € n Familiale - 27 € n Association - 32 €

Abonnement : n 10 €

Adressez votre paiement par chèque libellé à l'ordre de :

Le Petit Ney -10 avenue de la Porte Montmartre - 75018 Paris

Tél. : 01 42 62 00 00 / Fax : 01 42 62 12 41 / courriel : lepetitney@free.fr

C'est, ne nous y trompons pas, Tartuffe de Molière. Il va venir il vient, il sera là à partir du 12 octobre au Picolo, et jusqu'au 4 novembre. Ce n'est pas Godot, ni l'Arlésienne, on l'attend mais il vient.

**La Reine Blanche**

2bis passage de la ruelle (M<sup>o</sup> La Chapelle/Marx Dormoy)

• Mardi 19 octobre, à 19h

LE MARIAGE FORCÉ DE MOLIÈRE

Dans le cadre du festival la Rentrée avec mon Molière, le Mariage forcé de Molière se jouera à la Reine Blanche. Le festival ayant vocation à se tourner plus particulièrement vers les jeunes, le spectacle sera gratuit pour les moins de 18 ans, le tarif pour les adultes n'étant que de 7 €.

Réservation : 06 77 98 42 49-resa@co-de-bar.fr  
www.co-de-bar.fr

**Braderie d'Hiver**

"La Paroisse Sainte Geneviève

174 rue Championnet 75018

• Samedi 16 de 10 h à 18 h et dimanche 17 octobre de 10h à 17h : Vêtements, linge de maison et jouets.

**Librairie l'Humeur Vagabonde**

44 rue du Poteau (M<sup>o</sup> J. Joffrin), tel: 01 42 23 23 15

• Jeudi 14 octobre à partir de 18h

La librairie l'Humeur vagabonde et les éditions de l'Olivier vous invitent à une rencontre avec **Fanny Chiarello** à l'occasion de la parution de son dernier roman : **L'éternité n'est pas si longue.**

• Vendredi 22 octobre à partir de 18h30

Une rencontre avec l'excellente **Revue XXI**, à la librairie, en présence du rédacteur en chef **Patrick de Saint-Exupéry**. Soirée autour du n<sup>o</sup> d'automne qui sera en librairie le 14 octobre.

**Folies d'Encre**

53 av. Gabriel Péri

St-Ouen M<sup>o</sup> : Garilbadi - Bus 137

Tél. : 01 40 12 06 72 - foliesencre@wanadoo.fr

• **Jeudi 7 octobre** à partir de 19h, la librairie Folies d'Encre de Saint-Ouen, fêtera **ses 10 ans.**

Ce sera l'occasion de présenter les coups de cœur de la rentrée, la programmation à venir (Salon Littérature jeunesse à l'Espace 1789 les 10, 11 et 12 décembre avec les auteurs illustrateurs Chen, Elisa Gehin...), la création d'un atelier d'écriture, le concours photo... et le **dimanche 10 octobre**, apéro-concert devant la librairie de 11h30 à 13h, rock avec le groupe **Citizen.**

**Fêtes des Vendanges Montmartre 2010**

Salle paroissiale de l'Eglise St-Pierre de Montmartre, place Jean Marais (place du Tertre)

MONTMARTRE FÊTE L'HUMOUR

• Du vendredi 8 au dimanche 10 octobre



Pierre Michelot

Exposition de peintures, photos et sculptures avec des artistes du 18<sup>e</sup> arrondissement  
Vernissage jeudi 7 et vendredi 8 de 18h à 22h

**Bibliothèque Porte Montmartre**

30 av. de la porte Montmartre

Tél. : 01 42 55 60 20

bibliothèque.porte-montmartre@paris.fr

• Samedi 9 octobre à 15h

ONZE BOUCHES ET UN ROI  
de Sarah-Lise Salomon-Mauffroy (Cie pourquoi pas ?) pour adultes et adolescents à partir de 15 ans  
Jour de mariage. Dans les toilettes pour dames, onze femmes se bousculent, entrent et sortent, échangent quelques paroles pour parler du marié qui a disparu.  
**Onze bouches et un roi**, ce sont des paroles volées à des femmes perdues et bousculées. Quelques secrets partagés.  
Entrée libre sur réservation

**Compagnie Résonances**

8 rue Camille Flammarion 75018 Paris

Tél. : 01 44 85 53 86

• Mercredi 13 octobre à 19h

RESTITUTION DE L'ÉCHANGE CULTUREL PARIS/BERLIN ET RENCONTRES AUTOUR DES PAS PÉRIPHÉRIQUES  
Suite à l'échange culturel à Berlin, la Cie Résonances accueille un groupe de jeunes berlinois du Centre Français de Berlin. Une performance dansée et accompagnée d'un musicien sera présentée par le groupe de jeunes de la compagnie.

Danseurs : Alpha Diawra Shawn, Lucien Mendes, Frank Mendjikian et Djawad Saïdou, Chorégraphie Naima Taleb

Le

**petit ney**

PORTE MONTMARTRE - MOSKOWA -

PORTE DE CLIGNANCOURT

n° 175

Octobre 2010

0,80 €



**EN 1860, PARIS ABSORBE MONTMARTRE ET UNE PARTIE DE SAINT-OUEN**



Nom :

Adresse :

Tél. (facultatif) :

Date :

Signature :

## Sommaire

### QUARTIER

- Capucine Darceot est partie dans le Vaucluse  
- Démolition de la bibliothèque, de la maison des boulistes et de l'ancienne crèche

### COMMERCE ARTISANAT

- Louis Sebaux, ébéniste-artisan  
- Recycler : rien ne se perd, tout se transforme  
- Comptoir du Parasol, un coin de ciel bleu

### HISTOIRE

- En 1860, une partie de St-Ouen et Montmartre intègrent Paris  
- Promenades urbaines

### REFORME TERRITORIALE

- L'article 35 en question, quel devenir pour les associations ?

### LES PUCES

- Le Carré des Biffins, un an après : interview d'Aurore et d'habitantes

### SORTIR

- La Semaine bleue, une rencontre intergénération à l'hôpital Bretonneau

Numéro 175  
Octobre  
2010

N° CPPAP : 0407G794453

Le Petit Ney

10 av. de la Porte Montmartre

75018 PARIS

Tél : 01 42 62 00 00 - Fax : 01 42 62 12 41

courriel : lepetitney@free.fr - site : http://lepetitney.free.fr

Responsable de la publication :  
Philippe Durand

Rédaction :

Philippe Durand, Sylvie Gourio,  
Dominique Martin, Martine Pascual, Jennifer Pouder,  
Florian Valmont, Evelyne Vanlangenhove

Relecture :

Sylvie Gourio, Evelyne Vanlangenhove

Photos :

Jean-Jacques Anding, Capucine Darceot, Philippe Durand,  
Sylvie Gourio, Louis Sebaux, Evelyne Vanlangenhove

Illustration :

Catherine Malnar,

Maquette/Mise en page :

Philippe Durand, Martine Pascual

Impression :

Le Petit Ney - MdA  
Tirage sur papier recyclé

tiré à  
460 ex.  
n° . I S S N  
1259-3729

## Brèves

### Prévention : ARC 75 reprend le secteur 18<sup>e</sup> de TVAS

Suite à l'arrêt du club de prévention TVAS 17/18 (cf. LPN n° 172/juin 10), c'est le club de prévention ARC 75 qui a repris ses missions sur une partie de son territoire d'intervention cet été. L'arrivée d'Arc 75 sur le nord-ouest du 18<sup>e</sup> s'inscrit dans la logique d'une continuité territoriale, deux équipes de rue d'Arc 75 intervenant sur l'arrondissement : Relais 18 dans le quartier et Mosaique sur le secteur Ramey-Marcadet. De fait, cette reprise est effective sur la partie du territoire d'intervention sur le 18<sup>e</sup> arrondissement : Secteur Brisson, Moskova, Porte de St-Ouen, Cloÿs-Marcadet. Cette reprise s'est effectuée durant l'été. Ceci entraîne un redécoupage de ses secteurs et de ses équipes. À l'heure actuelle, deux éducateurs sont à pied d'œuvre (dont Thierry Berthier depuis 11 ans à Relais 18), un nouveau poste devrait être prochainement ouvert. Le directeur d'ARC 75, Jean-Luc Decourtis, espère bien obtenir à terme un quatrième poste. Le chef d'équipe est Laurent Perroux qui encadre également l'équipe de rue de Relais 18.

### Changement de direction dans les écoles Binet

À la direction de l'école Binet A, M<sup>me</sup> Martin prend la suite de M<sup>me</sup> de Chambrun. À l'école Binet B, M. Houdez succède à M<sup>me</sup> Martin-Houriez. Nous leur souhaitons la bienvenue sur le quartier. Dans les autres écoles, les directeurs et directrices n'ont pas changé.  
Ecole maternelle Binet : M<sup>me</sup> Malapert  
École élémentaire 3 rue Labori : M<sup>me</sup> Françoise Salmon,  
École élémentaire 131 rue Belliard : M. Thierry Segauens  
École maternelle 131 rue Belliard : M<sup>me</sup> Christine Langlois  
École élémentaire 50 rue Vauvenargues : M. Pierre Guini  
École maternelle 52 rue Vauvenargues : M<sup>me</sup> Christine Matera  
École maternelle 1 rue Paul Abadie : M<sup>me</sup> Camelia Aguilar  
Collège Hector Berlioz 17 rue Georgette Agutte : Principale : M<sup>me</sup> Cortes, Intendante : M<sup>me</sup> Jouverson  
Collège Maurice Utrillo 100 Bd Ney : Principal : M. Gérard Anglio  
Nous leur souhaitons bonne continuation

### Formation linguistique sur le quartier pour 2009/2010.

Les ateliers linguistiques (ASL, alpha, FLE, expression orale) sont réservés en priorité aux habitants des quartiers politique de la ville, notamment de la Porte Montmartre - Porte de Clignancourt, Moskova et Amiraux Simplon. Les actions linguistiques à visée professionnelle s'adressent à des femmes habitant Paris, en priorité dans les quartiers politique de la ville.

Liste des ateliers :

- **Centre d'animation Binet**, 66 rue Binet, 75018 Paris : Français Langue Étrangère (FLE)  
- **Centre Alpha Choisy/Centre social Belliard** : Antenne Binet du Centre social, 64 rue Binet ou Cité Traeger, 75018 Paris : Ateliers de socialisation linguistique (ASL)  
- **Tremplin Théâtre des Trois Frères** : 33 Rue des Trois Frères, 75018 : Expression orale, dont un atelier recherche d'emploi  
Actions linguistiques à visée professionnelle  
- **AFTI**, au Centre d'animation Binet, 66 rue Binet, 75018 Paris (4 demi-journées par semaine, toute l'année)  
Objectif : Faciliter l'insertion professionnelle des femmes en leur permettant de devenir autonome dans leur recherche d'emploi et/ou de formation.  
Rythme : Lundi, mardi, jeudi vendredi de 14h à 17 h  
Dates : du 04/10/2010 au 01/07/2011.  
Pas de formation pendant les vacances scolaires.  
La formation comporte 2 modules : 1) Mobilisation vers l'emploi : identification du projet professionnel, stage de découverte, techniques de recherche d'emploi etc. 2) Développement des savoirs de bases, savoirs linguistiques et informatiques en relation étroite avec le monde du travail.  
- **ADAGE**, 17 rue Bernard Dimey, 75 018 Paris 01 58 59 01 67 (4 jours par semaine, de novembre 2010 à avril 2011)

Objectif : Faciliter l'insertion professionnelle afin de permettre aux participantes d'intégrer une formation ou d'accéder à un emploi.

Rythme : Lundi, mardi, jeudi vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Dates : du 4/11/2010 au 5/04/2011

Contenu : Apprentissage du français en lien avec le monde professionnel

Elaboration d'un projet professionnel

Stage pratique en entreprise de 4 semaines

Recherche d'emploi

- **MDEE**, 164 rue Ordener, 75 018 Paris

Réservé aux femmes souhaitant se positionner sur une action linguistique à visée professionnelle : information et inscription à l'accueil de la MDEE 18 ou en téléphonant au 01 55 79 13 75. L'inscription sera validée à la réception du CV, au plus tard 48h avant la session. Inscription préalable obligatoire auprès de la MDEE.

passer. Et ils vendent même de l'alimentation périmée.

**Une autre habitante de Sembat** : C'est super pour eux. Le carré c'est bien.

**Une troisième** : Oui, le carré c'est bien, mais il faudrait que ceux qui viennent vendre sur le mail ne laissent pas tout traîner partout. Ils prennent les vêtements dans les relais, et ensuite ils les vendent, puis ils laissent sur le mail ce qu'ils n'ont pas vendu. C'est du gaspillage ! Il faudrait aussi qu'ils ne pissent pas dans la rue.

### Comment améliorer la situation ?

**O** : Dans l'immeuble, on se dit qu'on s'en sortira pas. Il y a 25 ans, avec mon mari, on avait ramassé les ordures et on les avait posées devant la mairie.

**J** : Nous on a peur qu'ils viennent devant chez nous, rue du L C Dax.  
**O** : Aurore, quand mes copains sont allés les voir pour débloquer l'entrée de mon immeuble, ils ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire, alors...

**J** : Il y a des chinois aussi. Et quel courage ils ont de porter de tels sacs.

**O** : Ils commencent à s'installer à 5h du matin pour avoir la place. Dans l'immeuble, on est affolés, on en verra jamais le bout. Il y a surtout des personnes âgées, dans mon immeuble.

**J** : À Saint-Ouen, ils ont fait ce qu'il faut pour évi-



ter que des vendeurs s'installent. Pourquoi on ne fait pas pareil à Paris

**J** : Nous on a peur qu'ils viennent devant chez nous, rue du L C Dax.

**O** : Aurore, quand mes copains sont allés les voir pour débloquer l'entrée de mon immeuble, ils ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire, alors...

**J** : Il faudrait que Vaillant vienne constater, mais il s'en fiche.

**Une habitante de Sembat** : Il faudrait leur trouver une cachette, il ne faut pas qu'on les voie, personne ne veut les voir... Ou créer une autre structure avec plus de places, 200 personnes ce n'est pas suffisant.

### Semaine bleue, une rencontre intergénération à l'hôpital Bretonneau le 20 octobre

Mercredi 20 octobre, le Point Paris Emeraude (PPE) s'associe aux associations et structures de l'arrondissement pour vous inviter à une nouvelle journée intergénérationnelle à l'intérieur de l'hôpital Bretonneau. Le thème de cette journée est de faire le lien entre hier et aujourd'hui. 16 associations de l'arrondissement seront représentées lors de cette journée et 14 auront des stands dans la rue intérieure.

#### Au programme de 11h à 17h30 :

11h : ouverture au public avec début des ateliers

**Concours de gâteaux** : Réception des gâteaux entre 11h et 14h

Il est géré par le Centre d'animation Belliard. Le thème est "Gâteaux d'hier et d'aujourd'hui". Le jury sera composé du cuisinier de l'hôpital, d'enfants et d'adultes volontaires.

12h-12h30 : démonstration de capoeira

13h30-14h : initiation à la danse par l'association Ribambella

15h-15h30 : démonstration de danses (cremp, danses des enfants...) par l'association Espoir 18

16h-16h30 : chorale des enfants « A do dièse » accompagnée des « Grooms »

16h30 -17h30 : remise des prix du concours de gâteaux et dégustation

17h30 : Goûter

Mais aussi entre 11h et 17h30:

**Atelier Collage** : « Inventez-vous un personnage » : les participants sont invités à réaliser des personnages à partir d'échantillons de tissus, de photos, de coloriage, collage... Cet atelier sera animé par des animateurs du centre d'animation René Binet. Si



vous avez en votre possession des vieux magazines, des vêtements, n'hésitez pas à les faire passer au centre d'animation.

**Atelier informatique** : Atelier animé par E-génération et le Conseil de la Jeunesse. Initiation à l'informatique et création d'un site internet (via le site www.sitew.fr) sur la journée avec les photos et vidéos faites en direct.

**Atelier vidéo** : Atelier animé par l'association Sirius. L'équipe de Sirius circulera

dans la rue intérieure pour interviewer les personnes sur les différents ateliers.

**Atelier Photomaton** : Atelier animé par l'Atelier Santé Ville. Un ensemble d'accessoires (chapeaux, foulards...) sera à la disposition des personnes pour se mettre en scène lors de la prise de la photo.

**Atelier recyclage** : Atelier animé par Le Petit Ney. Un quiz vous sera proposé sur les habitudes de consommation et les déchets d'hier et d'aujourd'hui.

#### Deux expositions

• Tout au long de la rue intérieure de l'hôpital Bretonneau, seront exposées les vieilles photos collectées auprès des habitants de la Porte lors du projet Mémoire de quartier mené en 2003.

• L'association EMANA a collecté des photos auprès de différentes structures qui accueillent des personnes âgées. L'exposition aura lieu dans l'espace situé à gauche de l'entrée de l'hôpital. Elle sera composée de photos de l'arrondissement, prises à différentes époques. Ces photos seront légendées. EMANA et Le Petit Ney se chargeront d'animer l'espace en faisant parler les visiteurs sur leur quartier.

Avez-vous des motifs de satisfaction ?

Pas de réponse  
**Deux habitantes de Sembat** : Le carré, c'est bien. On n'y va pas, mais c'est bien.

Comment voyez-vous l'année à venir ?

**O** : Comment ça va se passer quand on va déménager ? Si ils sont toujours là, on sera jamais chez nous. Pour nous les locataires, c'est la catastrophe. Ça va aller de pis en pis. Tous les locataires disent comme moi. On a l'impression que c'est de pire en pire. L'autre jour, un policier à qui je demandais comment je pouvais faire pour aller au marché, m'a répondu que je n'avais qu'à partir en province... Il va me payer le loyer ?

**Deux habitantes de Sembat** : Pire !

Propos recueillis par Sylvie

## Sortir

### Théâtre Pixel

www.theatrepixel.com

mail : ciepixel@yahoo.fr

18, rue Championnet 75018 Paris : M° Simplon

Tél. : 01 42 54 00 92

Tarif Plein 15 € - T. réduit 10 € ...

Adhérent : 7€

• Jusqu'au 30 octobre, les jeudi et samedi à 19h30

LES BUVEUSES DE PLUIE

comédie dramatique (voir n° précédent)

• Jusqu'au 31 octobre, les vendredi et dimanche

AUTO-PSY DE PETITS CRIMES INNOCENTS

Comédie (voir n° précédent)

• Jusqu'au 17 décembre, les vendredi à 21h45

HISTOIRE D'ELLES

comédie dramatique (voir n° précédent)

• A partir du 31 octobre, le dimanche à 17h30

L'ILE AUX ESCLAVES DE MARIVAUX

Mise en scène Jérôme Tomray avec Lionel Cecilio, Mathieu Beurton, Claire Lemaire, Jérôme Tomray, Marie Pereira ou Céline Pépin

### L'étoile du nord

16 rue Georgette Agutte -Tel : 01 42 26 47

47.

email : contact@etoiledunord-theatre.com

Prix des places : Plein tarif : 14 €, Tarif réduit :

10 € Tarif Jeune (- de 30 ans) : 8 €

### Danse

Avis de turbulence

• Samedi 2 octobre à 18h : ECRANS de danse

Edwige Phitoussi

• Mardi 5 octobre à 20h30

POUR EN FINIR AVEC MOI

chorégraphie et Interprétation Radhouane

El Meddeb

plus...». Cela demande de la patience, c'est un travail de longue haleine, d'apporter de la réinsertion. Mais dans les paroles que l'on échange, dans les actes que l'on pose avec les biffins, on leur redonne aussi de la dignité, une meilleure image d'eux-mêmes.

Un vrai problème que l'on rencontre c'est avec les roms : ce sont des gens compétents, mais avec la législation en vigueur, le travail social est très compliqué : il faut trouver un employeur qui délivre une autorisation, qui accepte de payer... et les roms n'ont pas le droit aux contrats aidés.

La plus grande réussite, c'est que l'autorisation de travailler sur le carré leur a donné une reconnaissance sociale : du coup, une femme va se faire un peu jolie, va s'habiller pour venir vendre ; ils s'apportent du thé ; Camille fait les sandwiches pour tout son groupe de voisins... Le fait que l'activité soit autorisée, cela a aussi permis l'installation d'une solidarité et d'une socialisation, aujourd'hui. C'est-à-dire qu'on est sur un véritable marché, une agora : on parle, on négocie, mais pas seulement sur le sujet de la vente. Il y a des rencontres, des échanges, une socialisation, même si c'est difficile à quantifier. L'action d'insertion, elle n'est pas forcément mesurable aujourd'hui, mais elle a un impact à long terme. En terme de « développement local », on a de bonnes relations avec les riverains. On a essayé de travailler ensemble, on a recueilli leurs impressions sur le carré. Et quand il y a des soucis sur le mail Binet, cela nous est arrivé de faire la médiation entre les riverains et la police. À l'anniversaire de la première année de la mobilisation des habitants, ils ont invité les biffins et l'équipe d'Aurore. Le centre Binet a aussi été un partenaire, pendant les inscriptions, et ils ont aussi proposé d'accueillir les enfants des biffins. Un lien se tisse, avec le quartier. Le bus est un lieu repère, où des habitants viennent nous voir : des gens de Nerval, de Dax...

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées cette année et comment ont-elle été surmontées ou pas ?**

La première difficulté, c'est le manque de politique globale concernant le phénomène des biffins. La mairie du 18<sup>e</sup> a ouvert un espace autorisé. Et dans le même temps ou presque, Saint-Ouen a fermé un espace, ensuite Belleville et Montreuil ont fait de même, avec des politiques répressives. Donc on s'est retrouvés très vite engorgés par énormément de demandes, qu'on ne pouvait pas satisfaire. À Belleville et Montreuil, ils ont fermé le robinet, alors qu'ici c'était ouvert. Résultat, on a subi une très forte pression. On a essayé de faire remonter cette information en mairie centrale, mais il semble que les positions n'ont pas évolué. Du coup, on a dû faire appel à des renforts de la DPP. La difficulté est surmontée sous le pont, mais elle reste présente tout autour. La solution serait sûrement d'ouvrir 2 ou 3 sites de plus, d'autant que le bilan est positif. Et que la répression coûte

sûrement plus cher que l'encadrement.

Une autre difficulté, c'est que l'on ne s'attendait pas à un public comme celui-là. On a eu affaire à une extrême précarité, une très grande misère... des gens qui ont besoin de manger. On a été confrontés à de l'humanitaire, sans avoir les moyens de répondre, parce qu'on a un nombre limité de places. Par exemple, à l'hiver dernier, alors qu'il faisait très froid, il y avait des personnes qui avaient dormi dehors qui venaient pour avoir une place. On a pris le temps de les accueillir, de distribuer du café, même si on ne pouvait pas leur donner une place. Et pareil cet été, on a distribué des verres d'eau. On ne s'est pas adressé qu'à nos adhérents. Un point négatif, c'est que l'on n'a toujours pas d'électricité. Et que l'on a eu les toilettes Decaux seulement en février. Et c'est totalement insuffisant, pour le nombre de vendeurs, de clients... Donc les hommes vont pisser ailleurs. À plusieurs reprises, aussi, quand on est arrivé le samedi matin, ni l'avenue de la Porte Montmartre, ni le carré n'étaient propres : cela n'avait pas été nettoyé. Enfin, d'une façon générale, le carré des biffins ça ne les fait pas sortir de la misère. C'est un vœu pieux, mais quand on voit une femme de 90 ans qui vient demander une bâche pour compléter sa toute petite retraite, on se dit que c'est une question de choix politique.

#### Avez-vous des motifs de satisfaction ?

Quand une dame arrivait cradingue et que maintenant elle vient propre et prend soin d'elle. Des gens qui viennent chercher le balai dans le bus pour nettoyer un bout de carré avant de partir. Des personnes qui arrivaient très agressives, et qui ont retrouvé une part d'humanité. Leurs conditions de vie étaient tellement extrêmes qu'elles étaient presque déshumanisées. Sous le pont, le travail de

la DPP est bénéfique. Chacun, la DPP et Aurore, est à sa place. Ils nous soutiennent dans l'application du règlement. Depuis qu'ils sont en nombre suffisant, ils ont un rôle social et sont bien présents. Avec la police aussi, il y a une bonne coopération. Quand je vois dans le bus des biffins, des riverains, la DPP qui parlent ensemble, c'est un espace sécurisant, qui permet le dialogue social. Ça veut dire que les choses peuvent changer. Le plus grand motif de satisfaction, ce sont les roms : il y avait avec eux des difficultés de langue, d'application des règles (NDLR : de la Charte)... On a fait un gros travail de traduction, mais aujourd'hui, ils font de la biffe, récupèrent les objets et les revendent et sont très respectueux des règles. C'était un pari parce qu'il y avait plusieurs obstacles, la barrière de la langue... On les a accueillis, on a passé un temps fou là-dessus.

#### Comment voyez-vous l'année à venir ?

Je l'imagine plus apaisée, en terme de fonctionnement du carré. On maîtrise mieux le projet. J'ai un rêve : qu'il n'y ait plus un seul biffin dans un an : ceux qui ont l'âge de travailler trouveront du boulot, les sans-papiers seront régularisés... C'est une utopie extrême, bien sûr (sourire). Mais il y a une autre utopie : qu'ils arrivent à autogérer le carré, à s'organiser et à se responsabiliser eux-mêmes, sans Aurore. Cette année, on va essayer de répondre à la question : comment on sort du carré ? En devenant pucier, en travaillant sur la restauration d'objets, en ressourcerie ? Et on va essayer de proposer des animations autour du social, par exemple des réunions d'information autour des droits, des événementiels, des moments de convivialité. Et l'accès à la culture, avec Cultures du cœur. On a le premier étage du bus à investir...

#### Propos recueillis par Sylvie

Paroles d'habitantes

#### Un an après la mise en place du carré des biffins, quel bilan faites-vous de ce dispositif ?

**Odette** : Ça n'a pas changé grand-chose. Ils reviennent devant chez nous (sur l'avenue de la Pte Montmartre). Sur l'avenue, les flics viennent, avec la benne. Les flics ramassent tout et mettent dans la benne. Et du coup, les vendeurs viennent sur le mail, jusque devant le parking de l'immeuble L-C Dax. **Jeanine** : Ils s'installent devant la porte du jardin jusqu'au parking, et même quelquefois ils s'installent dans le parking.

○ : Depuis qu'il y a beaucoup de flics, devant notre porte, les vendeurs sont installés à partir de la crèche. Donc, pour sortir, ça va, mais pour aller au marché, c'est un problème.

**Une habitante de Sembat** : Nul ! Il y a eu beaucoup d'argent pour Aurore, et c'est mal géré. Quand on va à Monoprix, on est gêné par le monde, on ne peut pas

## Quartier

### CAPUCINE DARCEOT EST PARTIE DANS LE VAUCLUSE



Capucine Darceot, chargée de développement local à l'EDL Porte Montmartre/porte de Clignancourt, Moskowa et Amiraux Simplon depuis décembre 2006, a quitté le quartier courant septembre. Nous lui avons demandé de « jeter » un dernier regard, en guise d'au revoir

#### Pourquoi quittez-vous le quartier ?

Paris, pour beaucoup de jeunes diplômés est un tremplin vers d'autres expériences professionnelles en région. Je suis arrivée là après avoir travaillé sur une charte forestière dans les Alpes de Haute-Provence. J'ai « troqué » les arbres contre des immeubles : il m'a fallu quelque temps pour m'habituer au brouhaha de la ville, me perdre et me familiariser avec la richesse et la diversité culturelle, trouver mon pas au milieu des rythmes contrastés, arriver à partager, entendre, échanger et prendre... Difficile de quitter Paris, une fois qu'on y a goûté ! Mais, mon envie d'un autre cadre de vie et d'une évolution professionnelle m'a poussée à saisir l'opportunité de partir vers d'autres horizons. Je profite de la mutation de mon conjoint et de mon départ en congé maternité pour découvrir une nouvelle région.

#### Comment décriez-vous le quartier ?

Le quartier de la Porte Montmartre est un territoire politique de la ville qui bénéficie également du grand projet de renouvellement urbain. Les mutations urbaines offrent un cadre de vie transformé et amélioré aux habitants (square, passages piétons, jardins partagés, résidentialisation des HBM, nouvelle crèche, etc.), même si aujourd'hui les travaux perturbent leur quotidien. Le quartier possède une vie associa-

tive riche et diversifiée. Les amicales de locataires, le centre social présent d'un côté et de l'autre du boulevard Ney, le tissu associatif dynamique (Le Petit Ney, Oasis 18, Ma Plume est à Vous, La Compagnie Résonances, Les Jardins Labori, Au Rendez-vous des Seniors, le centre d'animation...) encouragent le lien social et permettent à une population, malheureusement de plus en plus précarisée, de trouver des moments d'épanouissement.

Dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle, en plus du travail du PLIE et de la MDEE<sup>(1)</sup>, je salue particulièrement l'arrivée de l'association Adage<sup>(2)</sup> qui propose notamment un accompagnement socioprofessionnel des femmes en tenant compte de leur histoire et de leur singularité. Le Centre Alpha Choisy qui intervient pour la deuxième année en partenariat avec le centre social dans le cadre d'ateliers sociolinguistiques permet à des personnes rencontrant des difficultés langagières de gravir une première marche vers l'autonomie. Pour mieux accompagner les jeunes, la mission locale mène une action expérimentale avec les clubs de prévention.

La vie d'un quartier ne serait pas aussi attractive sans un pôle commercial de proximité. L'association des commerçants monte plusieurs animations par an, permettant d'inscrire le commerce au cœur de la vie locale. Les deux tranches, suivie d'une troisième tranche qui démarrera prochainement, d'opérations d'embellissement et de sécurisation des devantures commerciales participent pleinement à améliorer le cadre de vie des habitants. Un très beau partenariat existe avec Paris Habitat OPH, propriétaire des locaux commerciaux. La charte commerciale du quartier peut être regardée aujourd'hui comme un succès.

#### Quel regard portez-vous sur l'évolution du quartier ?

Deux regards :

Un regard mitigé, suite à l'augmentation de la précarisation de certaines familles, les difficultés scolaires croissantes et la présence de phénomènes très difficilement maîtrisables tels que la drogue et la prostitution...

Un regard positif, j'aime la vie de ce quartier, les sourires des habitants, la force de vie qui s'y dégage, l'énergie des associations et des amicales, la volonté

de travailler ensemble des différents acteurs... Un gros travail reste à faire et il ne faut pas baisser les bras, mais les ingrédients pour une dynamique locale et vertueuse sont là.

#### L'équipe de Développement Local est une équipe au service de la Politique de la ville maintenant appelée Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), comment voyez-vous l'évolution de cette politique en faveur des quartiers dits sensibles ?

La politique de la ville est souvent décriée alors qu'elle apporte de véritables moyens humains et financiers au service d'un développement social et urbain de proximité sur des territoires avec des indicateurs socioéconomiques alarmants. Sa méthodologie basée sur le projet, le partenariat, la transversalité et la coordination est reconnue mais difficilement évaluable. Elle doit encore se battre pour justifier sa légitimité.

En outre, l'incertitude qui pèse sur le devenir de la politique de la ville est réelle. Les termes du prochain « contrat territorial » ne sont pas encore connus. Tout va dépendre de l'État et, en ce qui concerne le territoire, de la négociation de la Ville de Paris.

#### Quels souvenirs les plus marquants emporterez-vous ?

Les souvenirs sont multiples et recouvrent différents niveaux : l'équipe au sein de laquelle j'ai travaillé que j'apprécie beaucoup, les liens tissés avec les partenaires associatifs et institutionnels avec qui j'ai beaucoup appris, les moments de partage avec les habitants, le caractère des commerçants et leur générosité... c'est encore trop frais pour répondre à cette question : j'aurais envie d'être très bavarde, de nombreux souvenirs se bousculent ; il est difficile d'en privilégier un. J'ai l'impression de partir riche de rencontres, d'expériences, d'échanges. J'ai grandi et appris beaucoup...

#### Propos recueillis par Philippe Photo : Capucine Darceot

1) Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - Maison du Développement Economique et de l'emploi

2) L'ass. Adage est située 17 rue Bernard Dimey

### Décès de Benabdallah Abdelhafid

Depuis la fin 2009, Benabdallah Abdelhafid, dit **Hafid**, était gravement malade. Hafid ne se plaignait pas, il a fait face au cancer sans se plaindre. Il est décédé le vendredi 3 septembre aux urgences de Bichat. Son corps, a été rapatrié le mardi 7 septembre en Algérie. Hafid était un biffin, il a vécu dans le campement des biffins rue Louis Paul-Valéry Radot le long du périphérique avant d'être relogé dans le 17<sup>e</sup> arrondissement où il habitait avec son ami Hakim Belouetta qui l'a accompagné dans sa vie de Biffin et sa maladie. C'est ce dernier qui nous a prévenus de son décès, et qui a assuré le lien entre les uns, la famille d'Hafid, et les autres, les amis d'Hafid. Dès le début, Hafid s'était engagé pour la reconnaissance des biffins. Biffin dans l'âme, « l'homme à la clope à la Lucky Luke » avait une réelle connaissance des objets et de leur valeur. Son décès, un an après la mise en route du carré des Biffins, est symbolique d'une époque. Il fut l'un des premiers à s'inscrire (le 9<sup>e</sup> exactement). Au carré, il avait la place 29 nous a dit Nestor, un de ces amis biffins du campement, mais Hafid en a peu profité du fait de sa maladie. Quand il est revenu aux Pucés, il s'installait souvent au croisement des rues Jean-Henri Fabre et Lécuyer où il avait ses habitudes. Le dimanche 12 décembre, ses amis, son frère, Abdelkrim, et son neveu, Abdelrahman lui ont rendu un dernier hommage en déambulant dans le carré aux biffins et aux Pucés porte Montmartre. Cette marche s'est conclue par quelques mots amicaux lui

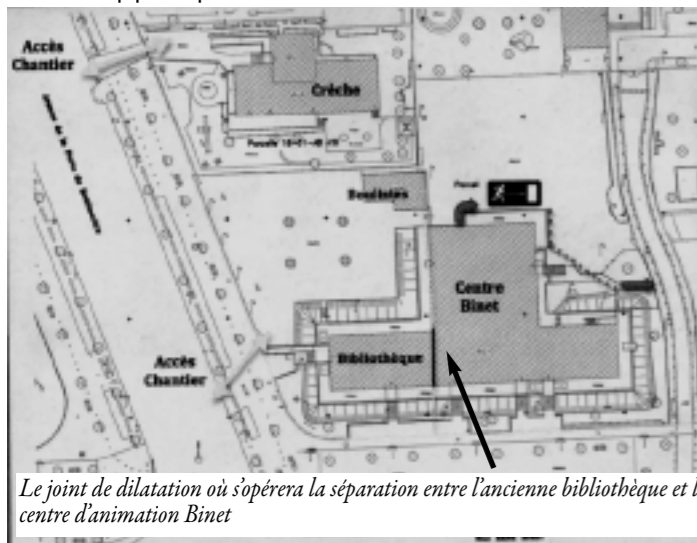


Son frère, Abdelkrim, lui rendant un dernier hommage

rendant un hommage. Le dernier, émouvant et chaleureux, fut celui de son frère.

**Photo : J.J Anding**

amiants, la démolition proprement dite puis la libération de l'espace pour passer à la phase de construction. Ces travaux de démolition s'effectueront en deux temps ; la bibliothèque et la maison des boulistes puis l'ancienne crèche. Ils sont prévus pour une durée de six mois jusqu'à la fin mars. Le temps le plus long sera la préparation et le désamiantage. La démolition du bâti, sera lui beaucoup plus rapide.



Le joint de dilatation où s'opérera la séparation entre l'ancienne bibliothèque et le centre d'animation Binet

Dernier automne pour les parties de boules sur le plateau de la porte Montmartre.



Le point le plus symbolique de cette démolition sera la segmentation du joint de dilatation entre la bibliothèque et du Centre d'animation Binet. Cette phase délicate sera opérée en dehors des heures d'ouverture du centre. Pendant toute cette phase de démolition, le centre d'animation Binet restera ouvert. Une fois faite, une protection sera mise en œuvre sur le mur Binet.

Photo : Philippe  
Plan fourni par l'entreprise Colombo

## Artisanat-Commerce

### LOUIS SEBAUX, ARTISAN ÉBÉNISTE



Louis Sebaux exerce sa profession depuis 12 ans. Son atelier est installé rue Leibniz à deux pas de la gare St-ouen petite ceinture

De formation juridique, il a rapidement opté pour une reconversion professionnelle en faveur du métier d'ébéniste. Et pour cela il a

acquis son savoir-faire dans un centre de formation professionnelle. A partir de cette initiation et de son expérience il est parvenu, dans son domaine d'activité, à acquérir une excellente réputation au point d'avoir été interviewé pour les besoins de l'émission de Télévision « Question Maison » sur la 5<sup>e</sup> Chaîne.

Autant dire qu'il exerce son métier avec minutie et amour du travail bien fait dans des conditions matérielles assez restreintes ne disposant que d'un atelier de 30 m<sup>2</sup>.

Rappelons que « l'ébéniste est un artisan qui fabrique des meubles et panneaux, en bois, composés d'un bâti en menuiserie sur lequel sont appliquées des feuilles de bois précieux appelées placages ou de tout autre matière qui dissimulent entièrement ou partiellement le bâti ».

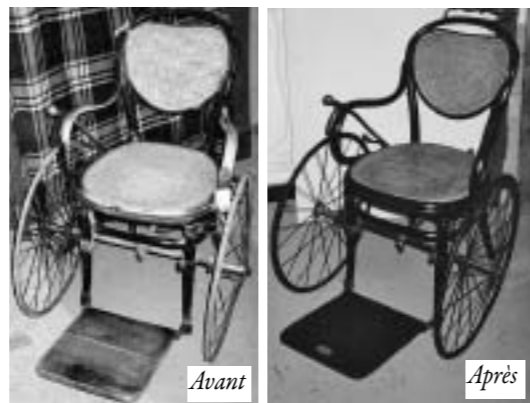
Mais, Monsieur Louis Sebaux ne fabrique pas, à proprement parler, de meubles : sa spécialité est de res-

taurer les meubles anciens que des particuliers lui confient. Il s'agit essentiellement de meubles usagés à remettre en état tels que commodes, sièges, secrétaires... comme le montrent les photographies ci-jointes. Naturellement ses compétences débordent celles nécessaires à produire ces objets car la réparation requiert des techniques particulières permettant d'effacer les effets du temps ou les dommages accidentels.

Ces techniques particulières ne peuvent se développer qu'avec l'utilisation de produits plus tellement en usage aujourd'hui. Il s'agit de colles spécifiques, de teintures, d'essences de placage et divers produits de nettoyage et de réfection. Les opérations à effectuer demandent souvent du temps, notamment pour le collage, et de la minutie. Il n'est pas rare qu'un objet soit gardé 2 mois pour être totalement restauré.

Son travail d'ébéniste s'effectue dans une ambiance particulière qui doit tenir compte de l'affectif de la clientèle car, pour celle-ci les objets confiés ne sont jamais anonymes, ils ont généralement une valeur sentimentale, ils représentent souvent des souvenirs de famille, des témoins d'une histoire marquant une volonté de conservation générationnelle. Il peut s'agir aussi d'objets insolites tel le jouet ancien du cheval de bois.

Le travail de restaurateur de meubles anciens suppose également une exigence de discrétion quant à l'origine de l'objet qui a été confié. Tout cela révèle



l'éthique d'une profession devenue rare et précieuse. C'est pourquoi il ne peut être exercé que par un amoureux du métier qui ne compte pas ses heures de travail mais qui très heureusement, en contre partie, reçoit une double récompense :

- celle d'une clientèle fidèle appartenant en général au quartier du 18<sup>e</sup> arrondissement mais pour qui le bouche à oreille atteint Neuilly, le 17<sup>e</sup> arrondissement ou encore Levallois Perret.

- celle de la formation de stagiaires pendant des périodes longues pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Dominique  
Photo : Louis Sebaux

Louis Sebaux 90 rue Leibniz 01 58 59 01 22

### RECYCLER : RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME

Au niveau du métro La Fourche, 16 av de Saint-Ouen exactement, l'œil est attiré par une explosion de couleurs. En vitrine, de la maroquinerie pas comme les autres. La créativité est partout, aussi bien dans les articles exposés que dans l'agencement de la boutique qui rappelle les lofts, avec parpaings bruts sur certains murs et affiches trompe-l'œil sur d'autres représentant des

tuyaux et graphisme industriels. Le comptoir composé de bidons d'un beau vert-bleu est tout aussi original.

C'est dans cette boutique-atelier de 150 m<sup>2</sup> que sont créés des sacs à main, trousse de toilette, housses d'ordinateurs, sacs de voyage, protège-documents, ceintures... à partir de matériaux récupérés tels que des bâches pu-

compétences des collectivités sans mettre en réflexion et débat celles de l'État n'a pas de sens, l'État est la première collectivité de l'Hexagone. À l'heure actuelle, ce débat et cette réflexion sont aux abonnés absents. Il demeure également le problème, non résolu, du financement des collectivités locales et par extension de la solidarité nationale (traitement égalitaire sur l'ensemble du territoire), car avec l'assèchement de leurs ressources (non exclusivement par la suppression de la taxe professionnelle), si leur trésorerie vient à manquer, elles se replieront obligatoirement sur leurs compétences légales et seront à sec pour les compétences générales. Il en sera de même pour les associations.

Philippe  
Photo : Sylvie

1) Au début de cette année, le Sénat a réalisé une première lecture, puis est venu l'interruption des élections régionales, et l'Assemblée nationale a fait sa première lecture en mai-juin et le Sénat sa deuxième lecture en juin-juillet, la

deuxième lecture de l'Assemblée nationale devrait intervenir avant peu d'ici à fin octobre.

2) Télérama n° interview de 3166 : interview de Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon suite à leur livre : « Le Président des riches ».

3) Conférence Permanente des Coordinations Associatives qui revendique 16 coordinations associations, 700 fédérations et plus de 600 000 associations. Elle représente les grandes fédérations associatives nationales. Les associations locales n'en font pas partie.

4) Dans l'appel à projet CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) pour 2011 conjoint à la Préfecture de la région Ile de France, la Préfecture de Paris et la Mairie de Paris il est précisé « En 2011, une attention particulière sera portée aux projets permettant une approche globale et une coordination des moyens, tels que les dossiers pluriparteniaux présentant un projet commun combinant plusieurs thématiques et/ou publics prioritaires et plusieurs associations ou structures porteuses sur un même territoire ».

## Les Puces

### LE CARRÉ DES BIFFINS, UN AN APRÈS SA MISE EN PLACE

Le carré des Biffins s'est mis en place le 17 octobre dernier. A l'occasion de sa première année, nous avons interrogé l'association Aurore, le commissaire du 18<sup>e</sup>, Matthieu Clouzeau, des habitants, des biffins. Ce mois-ci, parole à Aurore et aux habitants, le mois prochain au commissaire Clouzeau et aux biffins.

Nadine Chambert et Pascale Chouatra du Bus Aurore

#### Quel bilan faites-vous de ce dispositif ?

C'est un bilan très positif, par rapport aux trois objectifs, aux trois missions qui nous ont été confiées la régulation l'organisation d'un marché de biffins; l'accompagnement social et le « développement local », c'est-à-dire contribuer à la restauration du lien entre les biffins et les habitants. Pour ce qui est de l'organisation du marché, les gens se sont bien appropriés le fonctionnement du carré, par exemple les horaires. En arrivant, la difficulté a été de boucler le système en place, qui était celui du premier arrivé, du plus fort ou du plus ancien. Aurore a proposé l'égalité de traitement. Cela a été un travail de longue haleine pour qu'ils acceptent les nouvelles règles. On a bouleversé un fonctionnement qui existait depuis 100 ans. Et puis, ils ont progressivement compris qu'il fallait qu'ils soient porteurs des règles. Pour les produits interdits à la vente, c'est pareil. Au début, ils essayent quand même de vendre ces produits, maintenant, non. Pour maintenir ce cadre, il a fallu un vrai partenariat avec la Direction de la Prévention et de la Protection et la police. Et que les trois - Aurore, DPP, Police - soient d'accord pour une action expérimentale, et que chacun évolue dans ses pratiques, dans ses habitudes professionnelles. Sans ce cadre de la loi (DPP et Police), on ne peut pas tenir le carré. Si les biffins portent le système, ce n'est pas seulement parce qu'Aurore met des avertissements, c'est aussi parce que la DPP et la police sont présentes.

#### Et sur l'accompagnement social ?

En tout, il y a 227 biffins adhérents, qui ont une carte, et qui ont signé la charte ; 80% sont des hommes et 20% des femmes. Et il y a le passage aléatoire de 100 personnes, en plus, qui occupent

les places des adhérents lorsqu'ils sont absents. Ceux là sont les plus désinvoltes, désaffiliés, les plus loin de leurs droits. Car il faut faire un dossier, pour être adhérent et vendre sur le carré, avec des documents : pièce d'identité, domiciliation, ressources... Les personnes non adhérentes, qui viennent vendre sur le carré, sont souvent des gens logés par le 115 (Samu social), sans ressources, qui rencontrent plus de difficultés linguistiques et qui sont moins intégrés à la société française. Quand la mairie du 18<sup>e</sup> a lancé le carré, c'est sur un support papier qu'elle en a annoncé l'ouverture. Mais il faut savoir lire, déjà... 80% des adhérents ont une véritable identité de biffins, c'est-à-dire la vente est pour eux un complément de ressources ; ils ont une petite retraite, l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) ou le RSA (Revenu de Solidarité Active), et ils viennent gagner quelques sous en plus sur le carré. Mais pour ceux qui viennent en remplacement des adhérents absents, la vente dans le carré, c'est une activité de survie. En accompagnement social, il y a 80 personnes. Il y a différentes filières : ils viennent directement et exposent une demande, mais certains n'expriment pas de demande. En discutant sur le carré, on identifie une problématique à laquelle on peut tenter de répondre. Dans un premier temps, je les reçois dans le bus. Je fais un bilan-diagnostic, je vois si je dois orienter la personne vers un service ou une structure ou bien si je peux répondre directement à la demande. Voire si je peux y répondre immédiatement, parce que l'on a aussi des personnes qui viennent : « je ne sais pas où dormir ce soir ». Je fais le 115... Les demandes urgentes, que ce soit pour manger, prendre une douche ou dormir représentent une centaine de personnes, en plus des 80 suivies. Le spectre de mon intervention est extrêmement large, puisqu'il va de ces demandes urgentes, à l'insertion sociale et professionnelle. Dans un second temps, je les reçois rue Leibniz. Pour la plupart des demandes, 80% sont d'ordre social. Les 20% restants sont d'ordre professionnel.

#### Quelles sont les caractéristiques des demandes sociales ?

Ce sont essentiellement des ouvertures de droit. Parce que beaucoup de personnes ignorent leurs droits ou ont renoncé à les faire valoir, parce

qu'elles ont été mal reçues ou trop vite. Ce sont des gens qui ont décidé de s'en sortir par eux-mêmes. Ils ne sont pas dans l'assistance, ils se prennent en main. D'autres encore sont mal à l'aise avec les documents : ils n'ont pas gardé leurs fiches de paie, ou d'autres papiers et donc ils ont été « dé-gagés » par les services sociaux. Il s'agit d'ouverture de droits à la retraite, au RSA, de demande de CMU ou de CMU complémentaire. Et aussi de réduction sociale d'énergie (EDF) ou de réduction pour consommation sur les lignes fixes de France Telecom. Ou encore pour avoir droit aux remboursements de la sécu, puisqu'il faut un médecin traitant et que certains n'en ont pas. Il y a aussi beaucoup de demandes de régularisation de sans-papiers. Des gens qui sont là depuis 6 mois ou un an et qui n'ont pas de preuve de leur date d'arrivée en France. Je les oriente vers la CIMADE, le GISTI... J'interviens aussi pour informer sur les droits ou les expliquer. Le fait que la conseillère en insertion sociale et professionnelle soit sur le marché directement fait que c'est plus facile. Il faut aller sur leur terrain, car ils sont trop démobilisés par rapport à leurs droits. Je suis aussi une courroie de transmission entre les gens et l'administration, qui leur paraît - et qui est - très compliquée. Le but c'est de faciliter les liens entre eux et un monde qui leur semble très dur, presque insurmontable. D'une certaine manière c'est essayer de les réconcilier.

#### Et les demandes professionnelles ?

Les demandes d'ordre professionnel, ce sont des personnes qui n'ont pas travaillé depuis 10-15 ans ; alors que l'accès à l'emploi s'est beaucoup durci. Ils relèvent davantage des structures d'insertion que du cadre salarial « classique ». Et ces structures d'insertion ont elles aussi durci leurs conditions d'accès, parce qu'elles sont elles-mêmes soumises à une politique de résultat. Maintenant, pour faire du ménage deux heures par semaine, on demande des gens qui savent lire, écrire et compter, qui présentent bien car ils représentent une entreprise... Et les codes, ces personnes là les ont perdus. Donc le but c'est aussi de les aider à retrouver ces codes, pour revenir vers la société. Cela me fait penser au sketch de Coluche où il y a un SDF qui dit « la société veut pas de nous, eh, ben, ça tombe bien, parce que nous on veut pas d'elle non

# Réforme Territoriale

## L'ARTICLE 35 EN QUESTION, QUEL DEVENIR POUR LES ASSOCIATIONS ?

L'article 35, qui concerne les associations, régit les compétences des collectivités locales et leur mode d'exercice. Primitivement, le gouvernement avait annoncé que cet article ne comporterait que des principes en vue d'une prochaine loi sur les compétences des collectivités locales qui seraient présentées et discutées en 2011. Le Sénat (en première lecture) a ainsi rejeté tous les amendements qui allaient plus loin comme hors sujet. Le gouvernement a alors changé d'optique et effectué un coup de force qui a fortement mécontenté le Sénat. L'article 35 est entré dans le détail des compétences des collectivités et il a été annoncé que le renoncement à la loi spécifique promise pour 2011. De fait, l'Assemblée nationale et le Sénat ne sont pas sur les mêmes positions, mais sur des positions opposées. L'Assemblée Nationale (où l'UMP est majoritaire) apporte son soutien au gouvernement tandis qu'au Sénat les 29 voix centristes sont indispensables pour obtenir la majorité. Le Président de la République est intervenu pour que ce dossier polémique soit bouclé au plus vite, comme si aller vite était la mère de réforme sensée et cohérente. Courant octobre, peut-être en saurons-nous plus sur le devenir de cette réforme qui est loin de sa version définitive, le va-et-vient parlementaire n'étant pas encore terminée (4).

### La nature de l'article 35

Les dispositions prévues par cette loi ont pour but de réduire les capacités d'intervention des collectivités. Les « politiques volontaristes », qui impliquent des dépenses, sont ainsi visées. L'augmentation du déficit public a été multiplié par trois entre septembre 2008 et décembre 2009 passant de 52 milliards à 152 milliards, suite au prêt de 120 milliards aux banques sans contreparties et garanties(5). Pour le gouvernement et l'idéologie économique dominante (dite libérale ou néo-libérale), cette envolée des dettes publiques résulte d'un excès de dépenses, en réalité son explosion récente est due aux plans de sauvetage et à la récession provoquée par la crise bancaire et financière. L'obsession de la réduction des dépenses va avec la stigmatisation des élus locaux (selon Nicolas Sarkozy ils sont « usés ») qui dépendent trop (embauchent trop de fonctionnaires territoriaux) et pour des compétences qu'ils ne devraient pas avoir. Ils sont ainsi accusés d'être, en grande partie, responsables de la dette publique. L'objet est donc de les obliger à faire des économies. S'ils ne le font pas eux-mêmes, ils le feront grâce à la loi. Pour atteindre cet objectif de recherche d'économie tous azimuts, on diminue le nombre de leurs compétences dites d'attribution (ex. : collèges pour les conseils généraux, lycées pour les conseils régionaux) et celle dite « générale » qui permet aux collectivités locales d'intervenir dans tous les domaines d'intérêt général de leur ressort. Cette clause de « compétence générale » est issue de la loi de 1884 qui constitue toujours la législation de base de commune : « Le conseil municipal gère par délibération les affaires de la commune ». La première loi de décentralisation (2 mars 1982) a étendu cette clause aux départe-

ments et aux régions. C'est dans ce cadre que les élus développent des politiques locales. Les associations sont essentiellement financées par les collectivités locales dans ce cadre.

Le gouvernement a tenté de supprimer (sans le Sénat il y serait arrivé) la clause de compétence générale pour les départements et les régions et à encadrer leur application pour les communes par une surveillance préfectorale des délibérations motivées. Les grandes fédérations associatives, la CPCA (6) en tête, se sont émues de ce projet, le secteur associatif risque en effet d'être privé de financements locaux alors que les financements d'État se sont réduits. Le mécontentement associatif a été entendu par nombre de parlementaires (toutes tendances confondues). « Le financement des associations repose sur des systèmes de subvention qui s'accroîtraient mal aujourd'hui d'une interdiction restrictive et rigide des compétences » a ainsi exposé Marie-Thérèse Bruguière, sénatrice UMP de l'Aisne, au nom de la commission de la Culture du Sénat.

Une autre visée du gouvernement est la chasse aux financements croisés (plusieurs financements de collectivités), le Sénat y a mis là-aussi un feu rouge pour l'instant. C'est également une obsession élyséenne : que plusieurs collectivités viennent en appui à un projet, un festival... est aux yeux élyséens synonymes de mauvaise gestion et objet de complexité, doublons, gaspillages, retards... Pourtant, si on examine les budgets des départements et des régions, ne représentent qu'environ 10 % de ses financements. Nombre d'élus ont fait remarquer que ces financements croisés, au contraire, étaient le signe d'une solidarité interterritoriale et qu'au contraire, du dire élyséen, ils fonctionnaient presque toujours de manière satisfaisante. Les défenseurs des financements croisés ont eu beau jeu de renvoyer la balle à l'État en lui faisant remarquer que lui, ne se privait pas de demander de plus en plus aux collectivités locales de cofinancer avec lui dans des domaines de sa propre compétence, comme les lignes à grande vitesse ou les campus universitaires. Elles seraient donc obligées de croiser les financements avec l'État mais non entre elles, où est la cohérence ? Rêver de blocs de compétences financés à 100 % est à l'envers du principe de réalité, ainsi nombre de politiques publiques - logement, développement économique, politique de la ville (4)... - sont des financements croisés.



Le pôle associatif Camille Flammarion

### Concession gouvernementale

Nombre de réalisations associatives en fonctionnement comme en investissement se font grâce à des financements croisés, c'est d'ailleurs ce qui leur est demandé la plupart du temps, l'un s'engageant si un autre s'engage aussi. Aujourd'hui, changer cela c'est remettre en cause leur existence et préciser un peu plus leurs publics. La pression associative a contraint le gouvernement à une première concession. Le projet, désormais, distingue deux sortes de compétences d'attribution ; les « compétences exclusives » du ressort d'une seule collectivité et pour lesquelles d'autres apports sont interdits et les « compétences partagées » pour lesquelles la loi reconnaît la possibilité d'intervenir et de financer à plusieurs niveaux, sous condition qu'elles le fassent de manière contractuelle. Il a ainsi accepté une compétence partagée entre les départements et les régions pour la culture, le sport et le tourisme.

### Le Sénat s'oppose

Une des batailles du Sénat (en deuxième lecture) a été d'allonger cette liste et d'y inclure le logement, l'urbanisme, la politique de la ville, le développement économique, les politiques numériques, de la jeunesse, de l'environnement et le soutien à la vie associative.

Toujours dans sa tentative de limitation des subventions croisées, le gouvernement a cherché à interdire le cumul des subventions départementales et régionales en proposant de le plafonner et a inventé des mécanismes de contrôle destinés à vérifier que les collectivités ne cumulaient pas indûment des subventions. Tout cela a été arrêté pas le Sénat qui a décidé de revenir à la rédaction initiale et a renvoyé le débat à plus tard.

### Que cherche l'État ?

Faire des économies devient obsessionnel, il y a certes des économies à réaliser (par exemple dans une véritable réforme fiscale où les plus nantis n'échappent pas à l'impôt républicain), mais déstructurer des modes de fonctionnement et de financement qui restent à améliorer, mais non à démanteler : est-ce la bonne voie ? une vue simpliste ? Et si le gouvernement cherche à réduire les financements croisés, qu'en est-il de son propre engagement, que telle ou telle activité soit de la compétence croisée des départements et des régions, cela veut-il dire que l'État s'en absout. Évoquer les

bilitaires, chambres à air, panneaux en PVC, calicots qui, sans l'intervention de Recyclere seraient voués à l'incinération, facteur de pollution. Bien sûr les articles fabriqués sont non seulement originaux mais de qualité de par l'excellence du travail et le souci des détails (boucles, fermetures éclair, rivets, coutures normales ou piqûres sellier). Le Petit Ney a voulu rencontrer la créatrice de ce concept, une Québécoise, Lyse Beaulieu.

### Depuis quand avez-vous ouvert votre boutique ?

Depuis décembre 2009. Mais je dois préciser qu'avant l'ouverture nous étions installés dans le sous-sol de l'église Saint-Michel rue Saint-Jean (de l'autre côté de l'avenue de St-Ouen). Monsieur le curé avait bien voulu nous dépanner. Il n'y avait pas de lumière, mais nous avons déposé nos stocks de matières premières et quelques machines. C'est comme ça que nous avons commencé. Au bout d'un an, nous avons appris que des locaux de 900 m<sup>2</sup> au 16 av. de Saint-Ouen étaient en location. CGED, fournisseur en matériel électrique a pris la partie arrière qui l'intéressait. Nous avons loué les 150 m<sup>2</sup> restants avec les places de parking qui nous permettent de décharger le matériel.

### Comment est née cette idée de créer à partir de matériel de récupération ?

Au départ c'est une idée québécoise. Pour être plus précise, c'est un Français et un Suédois qui ont créé à Montréal une entreprise de recyclage de bâches de camions pour les transformer en sacs, avec l'accord et le soutien de la ville. Ils se sont implantés très rapidement et ont maintenant une renommée mondiale. Je les ai rencontrés au Canada et puis à Paris au cours d'échanges entre le Québec et la capitale.

### A quel titre étiez-vous invitée à ces échanges ?

J'étais autrefois dans le cinéma, et j'ai travaillé, entre autres sur le festival des films québécois présentés au « Cinéma des Cinéastes » à Paris 17<sup>e</sup>. J'ai travaillé également dans l'événementiel et la délégation québécoise avait fait appel à moi à l'occasion de ces échanges en 2006. C'est donc au cours de cette rencontre à Paris que j'ai pu prendre contact avec eux. Ils m'ont invitée à voir ce qu'ils avaient fait là-bas. J'ai trouvé ça super et c'est à partir de là que j'ai réfléchi à ce que je pouvais faire ici, comment m'organiser.

### Vous n'avez donc pas mis trop de temps à concrétiser votre projet ?

Cela fait 4 ans, mais je bosse 6 jours sur 7, sans salaire. Heureusement que Claude, mon mari, m'encourage car j'ai tout abandonné. Pour mon projet de recyclage, j'étais,

## COMPTOIR DU PARASOL, UN COIN DE CIEL BLEU

Benjamin Mamane, est venu s'installer dans le quartier en 2003 (11 avenue de la porte Montmartre), cette année pour développer son activité, il a repris un deuxième local (ex-brocante et ex-



au départ, en association et faisais partie d'une « couveuse ». Lorsqu'on m'a dit au bout de trois mois que c'était trop complexe, je me suis « transformée » en septembre 2009 en SAS (société anonyme simplifiée) unipersonnelle.

### A votre implantation, comment avez-vous trouvé les fournisseurs de matériaux à recycler ?

Lorsque j'étais à l'église Saint-Jean, mon premier partenaire pour les bâches était un graphiste qui dessine pour un fabricant de bâches servant aux spectacles musicaux (j'avais des contacts autrefois dans le milieu de la musique) et c'est par son intermédiaire que j'ai contacté les producteurs de bâches qui, après les spectacles, les récupèrent et les jettent. Ensuite j'ai travaillé avec des chambres à air, l'idée m'étant venue en voyant mon mari réparer le pneu de sa roue de vélo. Je trouvais que la matière était à exploiter. Je me suis rendue au salon Polytex à Paris où se retrouvent les entreprises concernées par l'écologie et les problèmes de pollution. J'y ai donc rencontré des gens et j'ai commencé à faire des démarches auprès d'eux pour récupérer des chambres à air. Et c'est par le résultat de mon travail - qui va dans le même sens que leur démarche - qu'un climat de confiance s'est instauré entre nous. Je leur montre régulièrement ce que je fais. Et puis à partir du moment où tout le monde trouve son compte au niveau économique, ça marche. Si on demande aux entreprises de trop investir pour devenir écologique, ça va moins vite.

### Où stockez-vous toute cette matière première ?

J'ai un autre local sur Paris où je fais uniquement du stockage. Je travaille aussi en partenariat avec l'ESAT (ex-CAT : centre d'aide par le travail pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). C'est dans leurs locaux de Mantes la Jolie que je stocke les bâches. Elles seront nettoyées par les personnes y travaillant. J'utilise également les services d'un ESAT à Chennevières-sur-Marne qui nettoie les chambres à air dans une partie de leurs locaux et, dans leurs ateliers, sélectionnés pour la qualité de leur travail, exécute la maroquinerie.

### Sur les bâches ou calicots de toutes couleurs figurent des graphismes ?

Oui, et quand on fabrique en grande quantité il faut faire très attention au découpage car un logo ou un personnage connu ne doit pas être reconnaissable.

### Qui fait le travail créatif ?

C'est nous ici dans notre boutique. Et c'est à partir d'un prototype que nous créons, que les handicapés fabriqueront les sacs. Si le modèle est trop complexe, nous le réalisons nous-mêmes dans notre atelier.

### Quelle est votre clientèle ?

La boutique est aussi un show room. Il y a des visiteurs qui passent par là, et ils entrent. Certains sont dans la



Claude et Lyse Beaulieu

communication. Ils en parlent dans leur milieu professionnel. C'est aussi le bouche à oreille. Quand il s'agit de contacts relationnels, je fais en sorte qu'un climat de confiance s'établisse. J'ai, par exemple, comme client Voyageurs du Monde qui me commande régulièrement des pochettes pour insérer les papiers de voyage. Avant elles étaient fabriquées en Chine. Vous voyez, je fais dans l'écologie mais aussi dans l'éthique puisque je fais travailler des handicapés en France.

### Quel est l'ordre de prix d'un article ?

Ça peut aller de 4 € (étui pour carte bleue en chambre à air ou bâche), 25 € (ceinture avec boucle pleine en métal et œillets) à 130 € (housse de guitare)

### Avez-vous un site internet ?

Oui, on commence à y mettre des photos mais jusqu'à présent je n'avais pas vraiment communiqué. Le journal de Paris 18<sup>e</sup> et Bonbon ont parlé de Recyclere mais c'est eux qui m'ont contactée. J'ai eu aussi un article sur le blog de Marie-Claire Idées.

### J'ai remarqué dans votre espace une petite lampe et un tableau très original, qu'est-ce que c'est ?

C'est en fait un dépôt-vente des œuvres d'un artiste qui sculpte et fait des tableaux à partir de composants d'ordinateur. C'est beau et c'est dans une même démarche écologique. Voilà pourquoi j'expose ses créations. Saluons l'entreprise de Lyne Beaulieu, petite femme menue, pleine d'énergie. Elle a su redonner vie à ce que nous jetons, à mettre en pratique une démarche écologique dans un esprit créatif et original

### Photo et propos recueillis par Evelyne

Lyne Beaulieu 06.18.27.28.00-www.recyclere.fr

prothèse dentaire). Il vient de terminer les travaux d'aménagement et surtout de devanture. Ce local d'environ 170 m<sup>2</sup> vient donc s'ajouter au 70m2 du 1<sup>er</sup> local. Avec lui, trois autres personnes à plein temps l'aident dans son activité. De plus, il emploie également des intérimaires pour répondre à des sollicitations lors de la pleine saison (été). Comptoir du Parasol propose pour des salons, forums, manifestations commerciales, culturelles, sportives... parasol et tentes. Il travaille également pour des collectivités. Sur le quartier et dans le 18<sup>e</sup>, il participe bénévolement à l'association des commerçants mais aussi à d'autres manifestations comme des fêtes de quartier où il met à disposition son matériel. Nous connaissons déjà son amabilité et sa gentillesse, nous avons découvert aussi son œil pictural avec ce beau bleu, une petite peinture de devanture.

Photo : Philippe

# Histoire

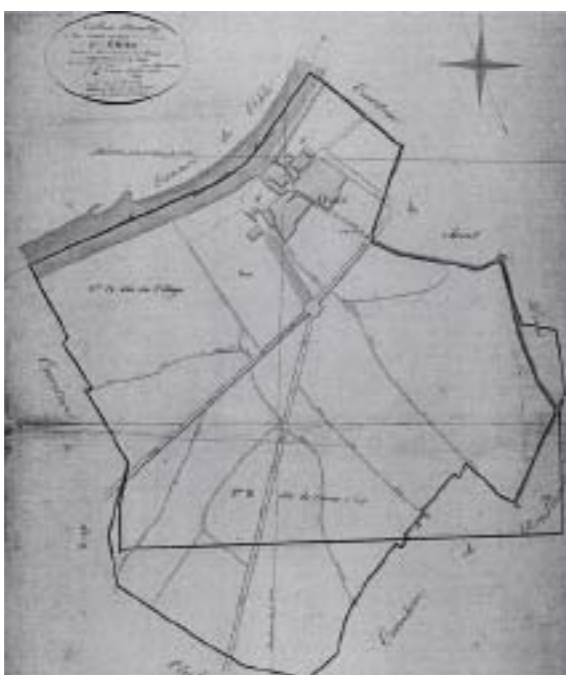
## EN 1860, UNE PARTIE DE ST-OUEN ET MONTMARTRE DEVIENNENT PARIS

En 1860, Montmartre et une partie de St-Ouen deviennent territoires du 18<sup>e</sup> arrondissement. Le 1<sup>er</sup> janvier 1860, sous le second Empire, une loi permet à la Ville de Paris d'annexer plusieurs communes voisines, Paname passe alors de 12 à 20 arrondissements, passant de 3.438 à 7.802 hectares. Grenelle, Vaugirard, Bercy, Charonne, Belleville, La Villette, La Chapelle, Montmartre, Les Batignolles, Passy et Auteuil intègrent Paris, mais cette extension ne s'est pas cantonnée aux seuls anciens villages dits « Fermiers généraux » qui marquaient les délimitations avec Paris<sup>(1)</sup>. Ces délimitations d'avant 1860 correspondent aux deux lignes de métro, en grande partie aériennes, Nation-Étoile. Paris s'est également étendu à d'autres communes limitrophes comme St-Ouen, Clichy, St-Denis, Aubervilliers pour les communes les plus proches du 18<sup>e</sup>. À cette époque Napoléon III, lui aussi rêvait d'un Grand Paris. Il a ainsi créé une commission qui préfigura les aménagements et l'agrandissement de Paris. Malgré l'opposition de certaines communes limitrophes, la décision fut prise de porter la limite de Paris à l'enceinte de Thiers, les fameuses fortifs créées entre 1841 et 1844 autour de Paris, qui recouvre les actuels boulevards des Maréchaux. Le Baron Haussmann, alors Préfet, en fut le maître d'œuvre. Pour retrouver les terres audonniennes devenues parisiennes, nous nous sommes déplacés aux archives de St-Ouen où nous avons été aimablement reçus, comme chacun peut le faire<sup>(2)</sup>, et où il a été mis à notre disposition un mémoire universitaire de Thomas Robin, « Etude du cadastre napoléonien de la ville de St-Ouen » et le catalogue de l'ensemble des publications historiques sur St-Ouen.

### Construction du cadastre des terres communales

Le cadastre napoléonien a été un modèle d'unification inédit pour l'époque ; une aventure humaine et administrative indéniable, symbole de la nation. Comme toutes les communes françaises, St-Ouen avait déjà ses propres limites avant la Révolution française. Avant 1789, ces limites étaient celles des paroisses, le territoire d'une paroisse déterminant l'étendue d'une commune. Avec 1789 et l'effondrement du régime monarchique, par souci d'équité pour lever l'impôt, on confectionne un plan cadastral à partir duquel sera établi l'impôt sur les terres (impôt foncier), principal impôt à l'époque. C'est ainsi que le recueil cadastral de 1811, dit napoléonien, donne définition et mode de détermination des terres. Pour celui de St-Ouen les articles dits du recueil y font référence. Pour maître d'œuvre, il est désigné un géomètre dit de première classe exerçant dans le département de la commune, M. Chardon-Berenger pour St-Ouen. Celui-ci devait faire le plan parcellaire, rédiger le procès-verbal, repérer les limites sur le terrain entre les communes et concilier les maires en cas de conflit : Un vrai petit scribe des terres pharaoniques d'hier et

un géomètre-expert d'aujourd'hui. Une autre personne intervenait dans cette rédaction, le contrôleur des contributions directes, dont le rôle principal était de vérifier le bon déroulement des opérations (il pouvait se substituer au géomètre pour la rédaction du procès-verbal). Une fois fini, le procès-verbal était envoyé aux services des archives de la Mairie, au service des contributions directes et de la Préfecture. M. Chardon-Berenger n'a pas suivi expressément l'article 106 qui précise qu'une commune ne peut être divisée en moins de trois sections sauf si sa superficie est inférieure à 100 arpents (environ 45 ares, soit 4 500m<sup>2</sup>). L'ob-



Limites actuelles et limites de St-Ouen selon le PV de 1811

jectif premier de ces recueils cadastraux étant la confection d'un plan parcellaire et la confection d'un cadastre ex nihilo, cette entorse à la règle a été acceptée par les autorités de l'époque. M. Chardon-Berenger a donc distingué deux parties : le village de St-Ouen (le « village historique » comme l'on dit aujourd'hui) adossé à la Seine qui s'est construit autour de l'église de l'abbé Grégoire, la section A au nord-ouest, et les champs, section dite du champ à loup<sup>(3)</sup>, la section B au sud-est.

### St-Ouen en 1860

À cette époque St-Ouen, essentiellement rural (recouvert de champs et marais), avait une superficie d'environ 4.524.000 m<sup>2</sup>, soit 452 hectares contre 431 aujourd'hui. Il est très difficile de connaître les limites exactes du St-Ouen d'alors. Si la limite nord-ouest avec la Seine comme limite naturelle ne pose pas de problème, il en est tout autrement pour les autres délimitations avec les communes de St-Denis, Clichy et les villages de la Chapelle et Montmartre.

Au nord-ouest donc, la Seine marque la limite avec l'Île St-Denis. Pour le reste, la délimitation a reposé essentiellement sur des bornes (27 bornes figurent dans le procès-verbal), fleuve, fossé et autres limites

naturelles n'existaient pas. La délimitation sud-est de la section A avec la section B fixée par le géomètre, suit la route du Bois de Boulogne à St-Denis, aujourd'hui le boulevard Victor Hugo qui va la porte de Clichy à la Mairie de St-Ouen pour devenir Bd Jean Jaurès puis Anatole France en entrant dans St-Denis jusqu'au carrefour Pleyel. À cette époque, Saint-Ouen était « marqué » par des chemins remontant au Moyen Âge : le chemin de la Chapelle (actuelle rue du Docteur Bauer) qui reliait le bourg au village de La Chapelle ; le chemin de la Procession (actuelle rue Adrien Lesesne), utilisé par les bénédictines de Montmartre lors de processions à Saint-Denis ; le chemin des Poissonniers (devenu rue des Poissonniers dans notre arrondissement), qui servait à remonter les produits de la mer à Paris et au nord le chemin du Landy (actuelle rue du Landy) qui va jusqu'à St-Denis (quartier de la Plaine St-Denis). Notons qu'à l'époque du cadastre, le cimetière parisien de St-Ouen (sur le territoire de l'ancienne commune de Montmartre) n'existait pas, il fut construit en 1858 quand le cimetière St-Vincent devint trop petit. La commune de Montmartre décida alors d'ouvrir un nouveau cimetière.

### La délimitation St-Ouen/Montmartre

Si aujourd'hui la limitation entre St-Ouen et Paris est claire avec les rues du Dr Badianski, Jean-Henri Fabre et du Professeur Gosset (rues qui longent le périphérique extérieur), retrouver ses limites anciennes est plus difficile tant la densification parisienne empêche toute reconnaissance, les anciennes bornes n'existant évidemment plus. Il faut suivre au plus près des rues le plan cadastral de 1811.

La délimitation avec la commune de Montmartre d'alors est l'objet de la 2<sup>e</sup> partie du procès-verbal. Cette délimitation cadastrale de 1811 s'est effectuée sous Napoléon I<sup>er</sup>, quand St-Ouen ne partageait aucune limite avec la capitale. Cinquante ans plus tard, Napoléon III viendra au pouvoir et demandera au Préfet Georges Eugène Haussmann de réaliser ses grands travaux, Paris en sera considérablement modifié. En 1860, si une partie de St-Ouen n'avait pas été annexée, dans les faits avec l'édification des fortifs achevées fin 1845 (voir plus haut), St-Ouen ne s'appartenait déjà plus, les bornes ne délimitaient plus rien. En 1860, Saint-Ouen perd donc une partie de son territoire au profit de Paris, mais la cité audonienne récupère les territoires situés auparavant hors des fortifications : ils proviennent des anciennes communes de Montmartre jusqu'à la ligne des chemins de fer du Nord (voir plus haut). À l'époque, les nouveaux terrains sont pour l'essentiel des champs, qui appartiennent pour la plupart à des gros propriétaires de la Chapelle, de Montmartre et de Saint-Ouen. Ainsi les Compoin, vigneron de St-Ouen<sup>(4)</sup>, à l'origine de noms de voies à St-Ouen comme à Paris. Avant 1860, l'actuel quartier Debain à St-Ouen (au nord-est de la porte de Clignancourt) était partie intégrante de la commune de Montmartre. Il était limité à l'est par le chemin des Poissonniers, à l'ouest par la rue Adrien Lesesne jusqu'à l'actuelle

rue du Docteur Bauer, et au nord par la commune de Saint-Ouen. C'était les limites nord-est de Montmartre.

### Les limites sud-ouest de Saint-Ouen/nord-ouest de Montmartre jusqu'à quel carrefour ?

La cité audonienne s'enfonçait à l'intérieur du Paris actuel, mais jusqu'où ? À l'ouest, St-Ouen entraînait par l'extrémité nord de l'actuelle rue du Bois le Prêtre (Porte Pouchet/17<sup>e</sup>), longeait approximativement le cimetière actuel des Batignolles, coupait l'actuelle caserne Bessière et le Bd du même nom, longeait approximativement l'actuelle rue J. Kellner jusqu'à la rue Lantiez puis vraisemblablement suivait le tracé actuel de la voie Arthur Brière (17<sup>e</sup>) puis, traversant, l'actuelle avenue de la porte de St-Ouen (entre Guy Môquet et la Gare de St-Ouen petite ceinture), pour retrouver la rue Lagille (18<sup>e</sup>), et terminer en pointe au-dessus de l'actuelle villa Championnet. Selon Thomas Robin, au vu des limites cadastrales, il situe cette pointe sud de St-Ouen dans une place ou croisement de plusieurs voies, aujourd'hui Marcadet, Dameremont, Montcalm et Vauvenargues. Pour notre part, nous situons, au vu de la superposition des plans fournis, cette place/croisement plus bas, au niveau de la jonction des rues Championnet/Vauvenargues/Ordener. Cet emplacement semble marquer le point de jonction entre St-Ouen et Montmartre au sud-est et la commune de Clichy (comme St-Ouen, elle sera amputée d'une partie de son territoire). Cette ambiguïté provient de la différence entre les limites figurant au cadastre napoléonien qui va jusqu'au carrefour Marcadet/Vauvenargues/Dameremont, Montcalm et le PV de délimitation de 1811 qui ne va que jusqu'au carrefour Championnet/Ordener/Vauvenargues. De ce carrefour, selon notre superposition du plan actuel avec celui du PV de 1811, la limite St-Ouen/Mont-

### PROMENADES URBAINES :

Pour fêter les 150 ans de l'agrandissement de Paris, l'association Les Promenades Urbaines et le CAUE de Paris, avec le soutien de la Mairie de Paris, vous proposent de participer à 9 promenades inédites d'une journée à Paris et en banlieue : traces de l'histoire des zones annexées, « résistance » du tissu urbain ancien, contraintes géographiques, continuités, failles et limites urbaines, seront révélées et questionnées lors des parcours proposés.

Ville ordinaire et lieux de légende :

Anvers - Saint-Ouen - Saint-Denis dimanche 3, dimanche 10 et samedi 23 octobre 2010

Montmartre, Saint-Denis et Saint-Ouen présentent une importance tant stratégique et symbolique qu'économique et commerciale. Les territoires explorés par cette promenade ne manquent pas de lieux célèbres et célèbres, éléments remarquables du patrimoine et de l'imaginaire de l'histoire de France et, par là-même, lieux touristiques à forte attractivité. Le Sacré-Coeur, le Montmartre de la Commune et celui des artistes, les Puces de Saint-Ouen, la basilique Saint-Denis ou encore le Stade de France, sont autant de lieux qui ont fortement influencé et structuré l'espace urbain en-



Ces mêmes limites appliquées à l'urbanisme actuel

martre redescendait en oblique en suivant approximativement par l'est de l'actuelle rue Georgette Agutte (traversant la paroisse Ste-Geneviève et Championnet-Sports), coupait le mail Belliard, pour, en traversant l'actuelle Moskowa, rejoindre l'est de la rue Jean Varenne (la ligne passe en plein cœur de la Poste) puis continuait en traversant le futur-actuel quartier Binet (la majeure partie du nouveau quartier Binet est sur l'ancien territoire de St-Ouen) et débouchait dans le St-Ouen d'aujourd'hui au croisement des rues Jules Vallès et Jean-Henri Fabre dans les Puces pour poursuivre jusqu'à la rue du Dr Bauer en passant par la villa Biron. La partie ouest du quartier de la porte Montmartre (Bichat, Gérard de Nerval, Huchard, Ranc, Dimey...) était sur le territoire de St-Ouen, la par-

viennant. Mais la ville, à la limite mouvante, sans cesse repoussée, parcourue ici à l'occasion des 150 ans de l'extension de Paris, se fait aussi au quotidien dans les lieux ordinaires de la petite histoire, parfois à l'encontre des intentions affichées, toujours, en tout cas, dans la confrontation de logiques contradictoires aux influences inégales. Cette promenade mènera donc aussi en ces lieux absents de toutes les légendes, mais tout aussi révélateurs de l'histoire de la ville.

La promenade se déroulera en deux temps : Matinée, 10h-13h : « à la recherche de la "petite banlieue" dans Paris »

Rendez-vous : métro Anvers

Sur le territoire de l'ancienne commune de Montmartre, entre la butte, patrimoine réinventé, et un 18<sup>e</sup> méconnu mais en mouvement, la promenade explorera les permanences du tissu ancien, et l'identité de ces quartiers.

Après-midi, 14h30-17h30 : « d'une banlieue à l'autre, expérimenter les limites actuelles »

Rendez-vous : métro Garibaldi

Autour du centre historique de Saint-Denis, la promenade arpentera un territoire complexe, au croisement d'une histoire millénaire et des métamorphoses contemporaines.

est (est de la Moskowa/haut de l'avenue de la Porte Montmartre jusqu'au croisement avec la rue Binet à la Porte des Poissonniers) était sur le territoire de Montmartre. Aujourd'hui de cette relation méconnue entre St-Ouen et Montmartre (trop souvent cantonné à la seule butte), il nous reste les noms de voies et place comme l'avenue et la porte Montmartre, point de jonction entre les mairies audonniennes et du 18<sup>e</sup> arrondissement, mais aussi la toute petite rue des Buttes Montmartre qui relie la rue du Dr Badianski et l'avenue Gabriel Péri.

Aujourd'hui, 150 ans après, le 18<sup>e</sup> et St-Ouen, comme Paris et l'ensemble des communes limitrophes au-delà des limites géographiques, marquées fortement par le périphérique, ont entrepris le chemin d'un rapprochement après avoir longtemps vécu le temps de la séparation de ces limites géographiques marquées dès 1845 par les fortifs et leur octroi<sup>(5)</sup> (auparavant au mur des fermiers généraux).

Philippe

### Plan : Etude du cadastre Napoléonien de la ville de St-Ouen

- 1) Voir le 18<sup>e</sup> du mois du mois dernier (n°175)
- 2) Archives de St-Ouen 9 Bd Victor Hugo 75018.
- 3) Ancien nom du quartier Moskowa. Aujourd'hui existe toujours, le passage du Champ à Loup entre les rues Bernard Dimey et Leibniz.
- 4) L'actuelle rue Bonnet au cœur de la Moskowa s'appelait auparavant rue des Vignes (la rue Angélique Compoint est parallèle à cette voie)
- 5) Point de taxation des marchandises entrant dans Paris.

Déjeuner libre ou pique-nique si le temps le permet.

Tarif de la promenade : 5 euros Inscriptions : compléter le formulaire en ligne sur le site de l'événement ou contacter l'association Les Promenades Urbaines :

Association Les Promenades Urbaines - 5 place Carnot - 94600 Choisy-le-Roi : 150ans@promenades-urbaines.com

### Otages en Afghanistan

Stéphane Taponier, otages en Afghanistan avec Hervé Ghesquière et cinq accompagnateurs, est audonien. Un comité de soutien s'est créé à l'initiative de la ville de St-Ouen, ses parents ont été reçus à la mairie de St-Ouen et étaient présents lors de la fête de la ville les 18 et 19 septembre derniers. Sous le message « St-Ouen ne vous oublie pas », les audoniens et les visiteurs étaient invités à signer la pétition réclamant leur libération.

Pour en savoir plus : [www.ville-saintouen.fr](http://www.ville-saintouen.fr) - [www.liberezies.net](http://www.liberezies.net) - [www.soutienherveeststephane.org](http://www.soutienherveeststephane.org)